



Secrétariat Régional Grand Centre

Dijon, le 5 août 2024

COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE DU 5 AOÛT

Nous avons été reçus en urgence en DIR à Dijon le 5 août, suite aux annonces catastrophiques de Mme NISAND, la DPJJ de fin juillet concernant les non-renouvellements de contrats pour la rentrée. **Plusieurs centaines de contrats ne seront finalement signés pas au niveau de l'ensemble de la PJJ, découvrant gravement toutes les unités dans tout le pays au 1er septembre !** Ces embauches avaient pourtant été confirmées les jours précédents.

Au niveau Grand Centre, la DIR PJJ a dû, en moins de 5 jours, répondre au diktat de la Centrale de rendre des postes par non renouvellement de contractuels. Il y a un Plafond d'Emplois dans notre DIR de 688 ETPT en temps normal, il lui était demandé d'en rendre 11,3 (emplois sur une base annuelle). **Cela a donc eu concrètement comme résultat :**

- **Le non renouvellement à compter du 1er septembre de 42 contrats sur notre région, ce qui représente une saignée substantielle.**
- En plus de ce gâchis humain inadmissible, il faut rajouter de **nombreux postes gelés** (non pourvus suite aux mobilités) ou des contrats qui seront signés en décalé. Tous ces postes supprimés ou gelés pour des mois, sans que la DIR ait une quelconque visibilité, vont avoir des conséquences sur la prise en charge des jeunes, l'organisation des services et la charge de travail des professionnels restants. Voici d'ores et déjà les premières annonces de la DIR GC :
- **Ouverture de services reportée:** UEHD de Tours par exemple, 3 des 4 postes d'éducateurs contractuels prévus non renouvelés.
- **L'activité d'un service suspendu, l'UEAJ de Nevers.** Les contractuels non renouvelés et les titulaires seraient "missionnés" sur les autres unités de la ville.
- Maintien de l'activité du CEF 21 en mode restreint (3 ETP éducateurs économisés)
- Fin de l'expérimentation à l'EPE Bourgogne Ouest (6 ETP prévus)
- **Disparition ou réduction drastique du nombre de psychologues:** UEMO de Belfort, de Montbéliard, Chalon sur Saône... mettant fin de fait à la pluridisciplinarité et en péril la capacité des services à prendre en charge les MJIE.
- **Non renouvellement généralisé des remplacements de congés maladie, des renforts, des compensations de temps partiel:** 2/3 voir 4 professionnels en moins sur les UEMO et certains foyers
- "Mobilisation" des conseillers insertion en renfort des UEMO et gel là où les postes sont vacants
- **retrait des dispositifs partenariaux** (CRIP, classe relais, dispositif tremplins)

La saignée concernant tous les territoires:

- 21% sur le 21/71
- 20% sur le 28/45
- 22% sur la Franche Comté
- 16% sur Touraine/Berry
- 16% sur le 58/89

Elle est répartie sur tous les services mais principalement sur le MO:

- fonction support: 26%
- UEMO: 33%
- placement: 30%
- UEAJ: 11%

Pour couronner cette longue liste d'annonces mortifères, la DIR a évoqué qu'en plus des 37,9 millions d'euros annulés par le Décret de février (environ 10 % du Budget de la PJJ), Bercy a "surgelé" 47,5 millions d'euros supplémentaires (mi-juillet) mais ils n'ont pas plus d'infos.

Cette situation arrive au milieu des congés d'été. Beaucoup de collègues sont en congé et découvriront la saignée à la rentrée. Nous remontent des situations de détresse individuelle et collective, voir des courriers d'agents ou de cadres. Tous les professionnels comprennent l'état d'urgence dans lequel l'institution va se retrouver à la rentrée.

L'intersyndicale (SNPES-PJJ/FSU – CGT-PJJ – UNSA-PJJ et CFDT) est reçue cette après-midi au Ministère de la Justice pour alerter sur l'urgence de la situation et demander le déblocage de la réserve budgétaire pour revenir sur ces suppressions de postes.